

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Des mesures positives, mais un appel à l'action pour les entreprises du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Mauricie

Saguenay, le 20 mars 2026 – Le Comité interrégional sur l'avenir de la forêt reste sur sa faim avec les mesures entourant l'industrie forestière dans le budget provincial 2026-2027, et espérait des programmes plus complets pour les soutenir dans ces moments difficiles.

Pour rappel, les entreprises forestières de toutes les provinces subissent l'impact des tarifs américains depuis plusieurs mois, venant impacter les exportations des produits du bois vers les États-Unis et impactant l'entièreté du marché canadien. Plusieurs usines ont dû diminuer leur production, et certaines ont choisi d'appliquer une fermeture de leurs installations, en raison de la diminution des ventes. Ce ralentissement économique se fait déjà trop ressentir auprès des commerçants, qui subissent à leur tour les contrecoups de la fragilisation de l'industrie forestière.

« Nous reconnaissons certaines annonces positives, mais sur le terrain, les entreprises forestières n'en voient toujours pas les effets concrets. Pendant que les mesures tardent à être mises en place, nos compagnies continuent de s'enfoncer dans l'incertitude causée par les tarifs américains. Les entrepreneurs forestiers sont en mode survie depuis trop longtemps. Comme en 2025, le gouvernement envoie le message qu'il manque d'urgence et de volonté pour soutenir réellement les communautés qui dépendent de l'industrie forestière. Retarder l'action fragilise de plus en plus nos régions. », indique madame Daisy D. Bouchard, Directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini.

« Nous avons de grands espoirs pour ce budget. L'industrie forestière traverse une période charnière, et les mesures annoncées ne sont tout simplement pas à la hauteur des défis auxquels nous faisons face au quotidien. Nous aurions souhaité des mesures plus ambitieuses pour nos entreprises du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Mauricie venant assurer leur pérennité. », réitère madame Carolanne Côté, Directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice.

Le travail continue

Malgré les mesures budgétaires annoncées, les membres du Comité interrégional continueront leurs efforts auprès du gouvernement pour assurer la vitalité économique, la protection de l'environnement et le dialogue avec les communautés autour de la forêt.

À propos du Comité

Le Comité interrégional sur l'avenir de la forêt réunit les regroupements des chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie et a pour but de proposer des solutions concrètes, durables et structurantes pour le Québec face aux enjeux forestiers.

– 30 –

Renseignements :

Lanie Dufour
418 690-5996
ldufour@catapultecommunication.com